



Communiqué de presse

Genopole (Evry-Courcouronnes), le 24 novembre 2021

Abolis obtient 900 k euros du plan France Relance

Abolis Biotechnologies, lauréat de l'appel à projets national « Relocalisation dans les secteurs critiques » du plan France Relance du ministère de l'Economie, obtient 900 k€ pour augmenter le nombre de ses développements au profit de l'industrie française.

La société de biotechnologie Abolis, installée à Genopole, est spécialisée dans la conception et le développement de micro-organismes capables de produire par fermentation des molécules ou des protéines de spécialité.

La fermentation est un bioprocédé présentant le double avantage environnemental de :

- limiter fortement l'utilisation de ressources fossiles
- permettre une production locale.



© Abolis

La technologie d'Abolis est également source d'innovations utiles à l'industrie de la santé, de la nutrition et de la cosmétique, pour être à la fois compétitive et durable.

Abolis est lauréat de l'appel à projets « Relocalisation dans les secteurs critiques » lancé dans le cadre du plan France Relance du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance. Sélectionné dans la catégorie « Secteurs fournissant des intrants essentiels à l'industrie », son projet « Auxine » sera subventionné à hauteur de 900 k€.

L'objectif d'Auxine est de répondre à la demande croissante de produits innovants et bio-sourcés des clients industriels d'Abolis, de plus en plus engagés dans l'amélioration de leur impact environnemental.

Il permettra à l'entreprise d'augmenter les capacités de sa plateforme de biologie de synthèse, en la dotant de nouveaux outils technologiques pour conduire davantage de projets en parallèle et accélérer ainsi la production de molécules d'intérêt en France et en Europe.

Le renforcement de son activité s'accompagnera de la création d'ici 18 mois de plus d'une vingtaine d'emplois en France, dans les différents métiers d'Abolis : biologie, génétique, analyse, robotique et fermentation.

« Nous sommes très heureux de pouvoir développer l'activité d'Abolis grâce à ce soutien de l'État. Cela nous permet de contribuer à relocaliser les productions dans de nombreux secteurs comme la santé, la nutrition ou encore la chimie, en utilisant des technologies de pointe telle que la biologie de synthèse. Les bioprocédés qui en découlent ont moins d'impact sur l'environnement que les procédés classiques et contribuent par ailleurs à sécuriser les chaînes d'approvisionnement » indique Cyrille Pauthenier, Président d'Abolis Biotechnologies.

Contacts Presse

Gwenael.servant@abolis.fr 01 86 28 02 10

Anne.rohou@genopole.fr 01 60 87 83 10

A propos d'Abolis Biotechnologies : Créée en 2014, Abolis utilise la biologie de synthèse pour accompagner les industriels dans leur transition vers des molécules et des procédés de production plus durables tout en limitant leur empreinte carbone. Son expertise repose sur la reprogrammation de micro-organismes afin qu'ils produisent par fermentation des molécules d'intérêt dans les domaines pharmaceutique, cosmétique et de la nutrition. La société installée dans plus de 1000m² de laboratoires à Genopole, emploie plus de quarante personnes. <https://www.abolis.fr>

A propos de Genopole : Biocluster français dédié à la recherche en génétique et aux biotechnologies appliquées à la santé et à l'environnement, Genopole rassemble 77 entreprises de biotechnologies, 16 laboratoires de recherche, 26 plates-formes technologiques, ainsi que des formations universitaires (université d'Evry, Paris Saclay) (Chiffres fin décembre 2020). Son objectif : créer et soutenir des entreprises de biotechnologie et le transfert de technologies vers le secteur industriel, favoriser le développement de la recherche dans les sciences de la vie, développer des enseignements de haut niveau dans ces domaines. Genopole est principalement soutenu par l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de l'Essonne, l'agglomération Grand Paris Sud, la Ville d'Evry-Courcouronnes et l'AFM-Téléthon <https://www.genopole.fr/>